

Des pratiques d'archivage des Petites et Moyennes Entreprises à l'écriture de l'histoire de la gestion

Instrument privilégié de l'historien de la gestion, les archives d'entreprise sont difficilement accessibles, surtout dans le cas des organisations pérennes, de taille petite ou moyenne. Il nous semble donc indispensable de nous interroger sur ce que signifie et représente la notion d'archive dans le cadre de ce type de structures, tant pour ceux qui les conçoivent et en ont la charge que pour ceux qui en ont l'usage. Ainsi, nous proposons de confronter ici deux points de vue, celui des entreprises et celui des historiens de la gestion. Pour les entreprises, la question se pose à deux niveaux : d'abord la construction des archives (définition des objets à garder, de la période, des lieux de dépôt, etc.) et ensuite l'usage de ces archives. L'enjeu pour les historiens est bien entendu d'identifier ces archives, mais surtout d'y accéder et de les utiliser. Ce papier contribue à alimenter le débat autour de l'heuristique de l'histoire de la gestion dans les petites et moyennes entreprises, à travers une réflexion sur le lien entre les pratiques d'archivage et les pratiques de recherche.

Mots-clés : histoire, PME, entreprises familiales, archives

Introduction

Dans ses travaux sur l'histoire économique française, Barjot (2007; 2012) montre que, longtemps restée subordonnée à l'histoire économique générale, l'histoire des entreprises y occupe désormais une place privilégiée. La formalisation croissante en France de la recherche sur l'histoire du management et des organisations confirme l'attrait pour l'histoire des entreprises et son importance dans les champs de l'économie, de la gestion mais aussi de l'histoire. La création en 2013 de l'Association d'Histoire du Management et des Organisations (AHMO) en est la preuve, tout comme la parution, une année plus tard, du manuel « Histoire du management » (Labardin & Pezet, 2014).

Barjot voit dans l'histoire des entreprises en France un moyen pour l'histoire économique française d'occuper une place réelle aux côtés de la recherche anglo-saxonne. L'histoire des entreprises en France s'insérerait ainsi dans un mouvement international (Fridenson, 2007), démarré et légitimé par les travaux de Chandler (1962), appelé *Business History*. Il souligne néanmoins qu'il faudrait renforcer cette recherche française sur l'histoire des entreprises en l'élargissant à l'étude des PME et en croisant ces mêmes études avec des problématiques macro-économiques.

En effet à ce jour, la plupart des études réalisées en France sur l'histoire des entreprises l'ont été dans le cadre des grandes entreprises bancaires et industrielles. Les contraintes liées à l'accessibilité des sources et la préférence pour ce qui est facilement visible explique certainement cette situation. Le domaine plus spécifique de l'histoire des techniques de gestion n'échappe pas à cette tendance, comme le montre Lemarchand (2012; 2013) pour ce qui concerne l'histoire des pratiques comptables. Ainsi, les archives comptables, qu'elles soient utilisées pour étudier le développement des pratiques stratégiques ou l'évolution des outils de gestion, proviennent des grandes sociétés commerciales et industrielles et servent donc à faire l'histoire de celles-ci.

Cette façon d'écrire l'histoire, qui s'appuie principalement sur des sources provenant d'une catégorie particulière d'entreprises, souvent les plus connues et les plus réputées, ne peut représenter l'ensemble des évolutions dans le domaine de la gestion. Elle n'est pas sans rappeler une forme d'histoire tant décriée par l'Ecole des Annales : l'histoire qui fait la place

belle aux grands hommes, aux événements et conflits armés, l'histoire-bataille (Delacroix et al., 2010) ou plus généralement l'histoire historisante¹.

Pour pallier cette faiblesse, nous proposons ici de contribuer à favoriser l'étude de l'histoire des entreprises de petite et moyenne taille. Aussi compte tenu de l'importance que représentent les archives pour faire l'histoire, il nous semble indispensable de nous interroger sur ce que signifie et représente la notion d'archive dans le cadre de ce type de structures, tant pour ceux qui les conçoivent et en ont la charge que pour ceux qui en ont l'usage. Ainsi, nous proposons de confronter deux points de vue, celui des historiens de la gestion et celui des entreprises. Notre problématique découle tout naturellement de cette confrontation : est-ce que la manière des entreprises à envisager leurs archives correspond à l'usage qu'en font les historiens de la gestion ? Finalement cela revient à s'interroger sur la nature même des archives. Pour les entreprises, la question se pose à deux niveaux : d'abord la construction des archives (définition des objets à garder, de la période, des lieux de dépôt, à savoir les pratiques d'archivage à proprement parler) et ensuite la diffusion de ces archives. En revanche, en ce qui concerne les historiens, le problème est certes complexe, mais unique : comment identifier et utiliser ces archives. En accord avec l'historiographie moderne, nous avons retenu une définition assez large du concept : les archives sont des « documents déchiffrables, produits pour garder trace de certaines actions » (Coeuré & Duclert, 2001, p. 7). Par « document », on entend ici tout objet, quelle que soit sa nature, qui peut être source d'information.

Pour saisir notre question, nous combinerons deux regards. Un premier sera consacré à l'étude du rapport qu'ont les PME aux archives grâce à l'observation d'un certain nombre de cas. Un second s'intéressera à ce que disent et pratiquent les historiens d'entreprise en matière d'archives et notamment en ce qui concerne les PME. Ainsi nous pourrions mettre en perspective les deux points de vue et apporter des éléments de réponse à notre question.

¹ Si la notion d'histoire-bataille est facile à comprendre, celle d'histoire historisante mérite peut-être quelques développements. « Qu'est-ce en effet qu'un historien historisant ? [...] un homme qui, travaillant sur des faits particuliers par lui-même établis, se propose de lier ces faits entre eux, de les coordonner, puis (je cite l'Halphen de 1911) « d'analyser les changements politiques, sociaux et moraux que les textes nous révèlent à un moment donné ». Les changements particuliers, entendez bien, puisque, pour notre auteur, l'histoire se définit une science du particulier » (Febvre, 1952, p. 114).

1. Pratiques d'archivage par les PME

Afin de montrer les enjeux de notre question de recherche nous ferons le récit de son émergence et la méthodologie que nous avons choisie pour la traiter. Dans une deuxième partie nous restituerons le retour des premières observations des pratiques d'archivages que nous avons faites auprès de quelques PME.

1.1. Emergence de la question de recherche et méthodologie

C'est la confrontation, d'un des co-auteurs, à une très grande difficulté à accéder aux archives d'entreprises familiales pérennes, sur lesquelles il travaillait, pour poursuivre son analyse de leurs pratiques stratégiques sous un angle historique, qui nous a amené à questionner les PME sur leur rapport aux archives.

Travaillant depuis plus de dix ans auprès de PME familiales pérennes, sur la base d'entretiens, d'atelier de recherche, de sources secondaire, un climat de confiance s'est établi entre le chercheur et les différents dirigeants de ces entreprises. Pourtant, cela n'a pas permis d'accéder aux archives, excepté quelques photos de l'entreprise et de la famille. Certains dirigeants ont promis de « *retrouver les cahiers comptables tenus par leur grand-mère* », d'autres « *devraient* » nous les donner un jour, d'autres encore « *ne savent pas où ils les ont mis* » et enfin, d'autres disent « *il faut que je demande à mon frère et/ou ma mère, mon beau-père* »... Le travail réalisé jusqu'ici par ce co-auteur n'est-il pas pour autant légitime ? Ne peut-il pas être considéré comme un travail historique ? Quoiqu'il en soit, ce qui est avéré par ce parcours de recherche, c'est la difficulté à accéder aux archives de ces entreprises sachant qu'à ce stade les archives étaient entendues comme des traces écrites, ou non, du passé. Le co-auteur s'est alors demandé si la manière dont « ses » entreprises, et les entreprises en général, concevaient leurs archives correspondait à l'usage qu'il voulait en faire pour ses recherches. Interrogeant des chercheurs en histoire de la gestion qu'il côtoyait alors, en l'occurrence un, assez coutumier des archives papiers, il est apparu pertinent de réfléchir à la nature même des archives et de confronter la manière dont les entreprises de petite et moyenne taille envisagent leurs archives avec l'usage qu'en ont les historiens en général et les historiens de la gestion en particulier.

En faisant le récit du cheminement de la présente recherche sur les archives d'entreprise, nous avons voulu situer ce travail comme un travail d'enquête, jalonné d'embûches plutôt que de résultats, à l'instar de la proposition de méthodologie de recherche historique de Jablonka (2014). Nous ne prétendons pas être objectifs, mais transparents. C'est en ce sens que les « coulisses » de la conduite de ce travail seront montrés.

Afin de saisir quel rapport entretiennent les PME aux archives, nous avons choisi une démarche empirique. Nous avons mobilisé à la fois des témoignages, des « archives », des discours en d'autres termes nous avons tenté de mener une « enquête » auprès d'une vingtaine de PME familiales de l'Ouest de la France, en majorité vendéennes dont certaines de façon très approfondie. Cette observation s'est faite pas à pas. Par ailleurs nous avons interrogé quatre chef d'entreprise explicitement sur leurs rapports aux archives. En observant des PME familiales, nous pouvons dire que nous nous inscrivons dans une démarche d'observation des « sans histoire » et par conséquent dans la micro-histoire, à laquelle sont associés des entretiens complémentaires.

Selon nous, le fait que les PME étudiées sont familiales a son importance quant à la pratique des archives. En effet, une entreprise familiale se définit, en accord avec (Chua et al., 1999) comme une organisation qui est gouvernée ou gérée avec l'intention de donner forme et de poursuivre le projet de l'entreprise, partagée par une coalition dominante contrôlée par des membres de la même famille ou d'un petit groupe de familles de telle manière à assurer sa durabilité sur plusieurs générations de la ou des familles.

Une des spécificités des entreprises familiales est l'imbrication forte entre l'espace famille et l'espace entreprise. Cela signifie que les archives d'une entreprise familiale seront étroitement liées aux archives de la famille. Par ailleurs en raison du fait même que ce type d'entreprise se caractérise par une volonté de transmettre, un attachement au patrimoine et une inscription dans le temps long, leur direction est à la fois ancrée dans la durée et incarnée par un dirigeant qui lui est attaché. Nous pouvons penser alors qu'à ce titre que c'est le dirigeant, qui décide, seul ou en équipe, de l'archivage des documents relatifs à la vie de l'entreprise. Cette interaction entre les deux sphères laisse à croire que la gestion des archives de l'entreprise est le fait de la direction de l'entreprise. Cela peut augurer d'une facilité d'accès, mais aussi de difficultés liées à la diffusion. De cette façon nous avons démarré notre observation en considérant que la politique d'archivage est incarnée par la direction de l'entreprise surtout s'il s'agit de structure de petite ou moyenne taille *a fortiori* avec un mode gouvernance familial.

1.2. Quelques cas illustratifs

« Que cherche un individu, qu'attend une institution en conservant des papiers qualifiés d'archives ? Ecrire et conserver des documents ne constitue jamais une activité neutre. Cette attitude illustre l'ambition culturelle et la prétention intellectuelle d'avoir notamment joué un rôle 'historique'. Les archives conservées structurent l'identité individuelle ou collective [...] » (Cerutti et al., 2006, p. 14). Il s'agit ici de comprendre empiriquement comment des PME décident et pratiquent l'archivage. Concrètement qu'en est-il de leur définition des objets à garder, de la période, des lieux de dépôt. En même temps nous verrons l'usage qu'elles font de leurs archives et notamment leur diffusion. A cette fin les quatre cas étudiés seront exposés successivement suivant le même format. Dans un premier temps l'entreprise sera très synthétiquement présentée. Un second temps relatera comment nous avons été confrontés aux archives de l'entreprise en question pour mener à bien nos recherches. Un dernier temps fera état de l'usage que la dite entreprise fait ou voudrait faire de ses archives.

1.2.1. Cas no. 1 – *Filature*

L'entreprise éponyme *Filature* fût fondée en 1928, dans le secteur de la corseterie et de l'orthopédie, objet d'activité qu'elle maintient jusqu'au début des années 1990. A la fin des années 50, elle se diversifie dans la fabrication de lingerie de nuit et de vêtements d'intérieur qui sont aujourd'hui son activité essentielle. Elle choisit la distribution en boutiques, qu'elle détient en partie, et dans les grands magasins. Elle a été successivement dirigée par son fondateur, la seconde épouse du fondateur, après le décès de ce dernier, le fils aîné du second mariage, le second fils du second mariage. Aujourd'hui elle est dirigée par un des gendres de ce second fils, autrement dit par la troisième génération. Deux beaux-frères du dirigeant sont ses associés et actionnaires, son épouse étant actionnaire également. Soulignons que nous avons affaire ici à une entreprise familiale qui à chaque génération a de très nombreux enfants, qui pour la plupart vivent non loin de l'entreprise. Le dirigeant actuel ainsi que les dirigeants précédents vivent dans la ville où se situe l'entreprise. La société réalise un chiffre d'affaires de trois millions d'Euros dont 10% à l'export. Depuis 2005, l'entreprise *Filature* s'est engagée dans une activité de travail à façon haute de gamme et en même temps une activité de sous-traitance. Une partie de la production a été délocalisée récemment en Tunisie. La production principale est toujours effectuée au siège de l'usine où travaillent 35 salariés.

C'est dans la cadre d'une étude sur le rôle des femmes dans les entreprises familiales que cette entreprise a fait l'objet d'une première observation. Les différents héritiers de la 3^{ème} génération qui ont travaillé dans l'entreprise à sa direction ou à un poste de cadre ont été interviewés. Très peu de femmes ont pris part à la direction et/ou gestion de l'entreprise, aussi ce sont surtout des hommes qui ont été interrogés. S'agissant de la seconde génération, nous avons seulement vu deux épouses aux côtés de leurs époux, lors des entretiens menés à leur domicile. Concernant la troisième génération, nous avons interviewé l'épouse du dirigeant actuel, qui est en réalité une des héritières, actionnaire à part égale avec ses 10 frères et sœurs. Au cours de ces entretiens, nous avons beaucoup entendu parler de la mère ou grand-mère, de ces personnes qui ont été amenées à reprendre l'entreprise suite au décès de leur père ou grand-père. Très intéressés pour comprendre les pratiques de gestion et de management de cette épouse devenue veuve-entrepreneure, nous avons questionné ses héritiers devenus pour les uns comptables dans l'entreprise, informaticiens, commercial, chef de l'entreprise, aucun n'a été en mesure de nous parler de leur mère comme dirigeante. En revanche, ils nous ont parlé de cette femme comme mère.

Au terme de ces différents entretiens, qui représentent vingt-deux heures d'enregistrement, il était nécessaire d'aller plus loin dans notre analyse. A cette fin nous avons cherché à obtenir des archives écrites. Nous avons eu accès à un livre mémorial, écrit par l'un des fils du fondateur, à l'occasion d'un anniversaire. Dans ce document le père, en l'occurrence le fondateur, apparaît comme dirigeant stratège et la mère comme mère. Une photocopie du journal du père, tenu jusqu'à 1944, nous a également été donné. Il relate une partie de sa vie d'entrepreneur. Puis nous avons obtenu pêle-mêle son testament et un exemplaire du catalogue et vu quelques photos, mais rien sur l'entreprise proprement dite (livre comptable, actes notariés...). La troisième génération qui est aux commandes à ce jour, un gendre et deux fils d'un membre de la seconde génération, ne dispose pas, d'après ce qu'elle nous a dit, d'archives de la famille ou de l'entreprise. Les deux frères, de la seconde génération qui ont dirigé l'entreprise détiennent les archives et ne souhaitent pas les diffuser, excepté quelques photos et des copies des documents que nous ont donné également des représentants de la 2^{ème} génération, évoqués ci-dessus. La direction actuelle a utilisé ses documents pour commémorer les 75 ans de l'entreprise. A cette occasion, une exposition avait été organisée dans les locaux de l'entreprise, à laquelle les clients avaient été conviés. Depuis, la grande partie de ces documents est affichée dans la salle de réunion de l'entreprise.

Interrogé sur la question des archives, le dirigeant actuel, titulaire d'un DEA d'histoire, déclare « *Les archives qui m'intéressent ce sont celles sur lesquelles je pourrai capitaliser :*

par exemple m'en servir pour communiquer, notamment sur la marque ». mais il « regrette de ne pas pouvoir, ni savoir les exploiter alors que ce serait un atout commercial ». Des archives techniques, plans, moulages, conservés en partie dans l'espace maintenance de l'usine par le plus ancien salarié, et en partie chez l'ancien dirigeant et beau-père du dirigeant actuel, ont permis de retrouver les traces du métier originel de l'entreprise, l'orthopédie-corseterie, afin de répondre il y a seulement quelques années, à un appel d'offre de travail à façon pour de la corseterie orthopédique. Ainsi ils avaient conservé les archives des patrons (plans) alors qu'ils n'exerçaient plus ce métier depuis 30 ans. Pour ce dirigeant les archives « peuvent servir d'arbitre » dans la cadre d'une décision importante telle qu'un investissement. Or « le problème c'est que l'on ne sait pas ce qui aura de la valeur dans 50-60 ans, donc on ne sait pas quoi conserver ».

1.2.2. Cas no. 2 – *Macadam*

L'entreprise éponyme *Macadam* exerce son activité dans le secteur du BTP depuis sa fondation en 1897. Elle évolue entre la quatrième et cinquième génération. Son chiffre d'affaires est à peu près de 300 millions d'euros et ses effectifs de 1600 salariés. Depuis deux ans seulement l'entreprise est dirigée par une personne extérieure à la famille le temps qu'un membre de la cinquième génération en reprenne la direction. A ce jour, quatre membres de la cinquième génération travaillent dans l'entreprise où ils occupent des postes de cadres. La famille (quatrième génération) préside et contrôle le conseil de surveillance.

Nous avons été amenés à plusieurs reprises à observer l'entreprise *Macadam*. D'abord pour comprendre les facteurs de pérennité des entreprises familiales et ensuite pour analyser la socialisation de l'entrepreneur familial. Ces observations se sont faites principalement sur la base d'entretiens. La mère (troisième génération) du président du conseil de surveillance (CS) actuel, le fils aîné de la quatrième génération, le frère de celui-ci qui est aujourd'hui à la retraite mais membre du CS, après avoir dirigé l'entreprise, la sœur de ceux-ci, membre du CS, ont été rencontrés. En complément de ces entretiens, des ateliers de travail ont été organisés notamment avec la cinquième génération dans le cadre de ce qu'ils ont appelé leur « université familiale », une structure qui a été créée pour favoriser la transmission de l'entreprise au sein de la famille en cultivant l'*affectio societatis*. Enfin un court entretien avec le dirigeant actuel, extérieur à l'entreprise, a pu être mené.

Le Président du CS a eu une politique d'archivage depuis de nombreuses années. Cela a permis de célébrer les 100 ans de l'entreprise en 1997. C'est lui le dépositaire de l'histoire

de l'entreprise et c'est ainsi qu'il le revendique. D'après ce qu'il dit, c'est ce qui l'a amené à créer l'« université familiale », moyen d'activer l'*affectio societatis* qu'il considère comme essentiel pour assurer la pérennité de l'entreprise. C'est un outil de gouvernance. L'« université familiale » se réunit deux fois par an. C'est l'occasion pour les membres de la cinquième génération de se retrouver deux à trois jours pour des temps de formations à la fonction d'actionnaire, et en même temps de s'approprier l'histoire de l'entreprise et de la famille. Par exemple lors de la dernière université d'été, il a été décidé, sur la base d'archives comptables, actes notariés, rapports d'activités, que nous avons seulement entre aperçus, de réaliser une « encyclopédie » à destination des plus jeunes. Elle est composée de cinq parties ; l'histoire de l'entreprise, l'annuaire des membres de la cinquième génération, la structure du patrimoine, les différentes sociétés qui composent le groupe et des fiches pratiques relatives à la comptabilité et la finance, aux instances de gouvernances, au statut d'actionnaire etc. Les archives conservées par les différentes générations et tout particulièrement le président du CS, et en même temps frère aîné de la quatrième génération, ont permis d'accueillir le nouveau directeur général, qui a pris ses fonctions il y a tout juste deux ans, mais qui est le premier à ne pas être de la famille. En effet celui-ci nous a dit « *j'ai voulu et pu consulter les archives pour connaître l'histoire de l'entreprise mais aussi mieux comprendre la famille ; cela m'a permis de me faire une idée plus rapidement du fonctionnement de l'entreprise et notamment ses valeurs ... C'est P.-H., le Président, qui garde les archives* ».

En guise de conclusion de présentation de cette étude du cas *Macadam*, précisons que si l'on nous a parlé des archives de l'entreprises, à aucun moment il n'a été question de nous donner la possibilité d'y accéder.

1.2.3. Cas no. 3 – *Beauxchamps*

Beauxchamps est une très petite entreprise (TPE) créée en 1913 ; la troisième génération l'a transmise à la quatrième en 2008. A ce jour deux femmes la codirigent. L'une est la belle-fille de l'ancien dirigeant (petit-fils des fondateurs) et l'autre est une ancienne salariée. Ses effectifs sont de 12 salariés. Elle produit des préparations culinaires biologiques en poudre : entremets sucrés ou non, potages instantanés, aides culinaires. En 2013, elle a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3,5 millions d'euros, avec 80 % de ses ventes dans le circuit de distribution spécialisé en produits biologiques, 12% auprès des grandes et moyennes surfaces et 8% avec d'autres circuits de distribution (RHD, industriels...). Au niveau géographique, *Beauxchamps* vend dans la France entière et également à l'export

(Belgique, Suisse). Fin 2009, l'entreprise a connu des changements importants. Elle a abandonné sa gamme non bio afin de s'axer uniquement sur l'alimentation biologique et se recentrer sur son cœur de métier, les préparations en poudre et aides culinaires biologiques. En même temps elle a construit une nouvelle usine moderne éco-conçue de 2500 m². Suite à cette construction, elle quitte ainsi les locaux historiques de la société. Un tournant dans la vie de la société est pris et en 2013 elle fête ses 100 ans.

L'entreprise *Beauxchamps* nous a précédemment intéressé pour comprendre comment à travers la célébration de son anniversaire, l'entreprise donne à voir son temps. Plus précisément comme les entreprises, à travers la fête d'anniversaire « disent » leur histoire et la donnent à voir aux autres, pour en faire une ressource et ainsi gagner en compétitivité. Pour y parvenir nous avons étudié la forme et les sources de célébration de l'anniversaire, les acteurs qui en ont été les instigateurs et l'objectif recherché. Un entretien auprès de l'ancien dirigeant a été effectué, ainsi qu'auprès de la responsable de communication. Tout la documentation presse nous a été donnée. Par ailleurs le support et les sources utilisées ayant été fortement médiatisés l'accès a été facilité. Par exemple un livre a été édité et distribué dans les librairies locales.

Nous proposons de décrire les grandes lignes du déroulement de l'anniversaire, ainsi nous pourrions dégager et analyser les archives utilisées. Le centenaire de *Beauxchamps* a été célébré durant deux semaines à la fois dans les anciens et les nouveaux locaux. Une exposition retraçant l'histoire de l'entreprise a été présentée dans les anciens locaux. Des conférences-ateliers menés en parallèle pour le grand public, client ou non, les fournisseurs, les salariés, ont été organisées sur le thème du développement durable. Des ateliers de cuisine ont été proposés aux enfants avec leurs parents et/ou leurs écoles. Une publicité a été faite dans la ville. Un livre a été publié, qui est toujours en vente dans les librairies. Des visites de la nouvelle usine ont été organisées. L'organisation de l'anniversaire a été prise en charge en grande partie par l'entreprise et notamment par la chargée de communication.

Les documents retraçant l'histoire de l'entreprise sont d'une part des photos et d'autre part un récit des 100 ans écoulés. Nous avons retenu plusieurs éléments de ces photos. Elles contiennent à la fois des photos des dirigeants, des salariés, de l'usine à plusieurs étapes, mais aussi des papiers officiels comme les actes notariés, les dépôts de marques. On trouve aussi des photos des produits, des emballages, des publicités. On voit à plusieurs reprises l'épouse du fondateur, qui travaillait dans l'entreprise, la fondatrice avec ses enfants et en même temps ses salariés. Les uns jouant, les autres travaillant, tout s'entremêle. Ces photos datent de la guerre 14-18. Il est important de souligner que les premières photos représentent le couple

fondateur en mariés et la maison familiale bourgeoise qui restera le siège social jusqu'en 2009, tandis que les deux dernières photos représentent les deux cogérantes et la nouvelle usine. C'est donc une symétrie entre le début et la fin. Le texte fait le récit de l'entreprise en la situant systématiquement dans l'histoire de sa ville et de l'histoire de la France. Il nous présente les grandes orientations stratégiques qui ont été prises ainsi que les phases de transmission. De manière récurrente on explicite les valeurs de l'entreprise : travail, dons, solidarité, santé, curiosité. Le rôle des dirigeants est bien sûr mis en avant avec un souci permanent du rôle qu'ont joué et jouent les femmes dans l'histoire de l'entreprise : la grand-mère du fondateur, qui lui aurait donné le goût du dessert, l'épouse du fondateur, qui a elle-même dirigé l'entreprise de 1936 à 1962 après le décès de son mari, et enfin les deux-cogérantes actuelles.

La lecture de cette fête d'anniversaire montre que cette TPE a eu une politique d'archivage tout au long de son histoire. Par ailleurs il apparaît également que plusieurs types d'archives sont conservées : actes fondateurs, photos de la famille, de l'entreprises, des hommes, des lieux et de machines, des affiches, des objets (emballages, objets publicitaires). Dans ce cas, il ressort également que les archives sont le fait de la direction, à la fois pour leur conservation que pour l'usage qui en est fait puisque c'est l'ancien dirigeant avec sa successeure qui prennent la célébration en mains. Cet ancien dirigeant, aujourd'hui à la retraite, travaille en réalité justement à faire vivre ces archives. C'est un de ses projets de retraite, « *comment puis-je valoriser toutes ces archives ?* » nous a-t-il confié.

Quel usage *Beauxchamps* fait de ces archives ici ? L'entreprise fête bien sûr son anniversaire, mais avant tout, elle s'adresse à une multitude de personnes : ses clients, ses salariés, les politiques puisque la ville est partenaire de cet anniversaire, mais aussi la famille ou plutôt la successeure. En d'autres termes les archives sont utilisées ici d'une part pour soigner l'image de marque de l'entreprise en s'appuyant sur son histoire et d'autre pour cultiver une identité organisationnelle à destination des salariés.

1.2.4. Cas no. 4 – *Sérénité*

L'entreprise éponyme *Sérénité* a pour activité principale le transport à la personne qui se scinde en deux catégories de transports. La première est le transport sanitaire à savoir le déplacement de personnes associé à des soins médicaux, la seconde est le transport spécialisé et scolaire, notamment dans le cadre de handicaps. Outre cette activité principale, *Sérénité* propose une activité de location de véhicules sans chauffeur et une activité de crématorium.

Sénérité a été créée, dans sa forme actuelle, en 1998 par le dirigeant actuel et son père qui était lui même ambulancier depuis 1984 après avoir été artisan-menuisier de 1976 à 1984. En 2005, suite au départ à la retraite de ses parents, Monsieur *Sénérité* fils devient actionnaire à 100% de l'entreprise familiale, sa sœur n'ayant pas souhaité s'y impliquer. Suite à une succession de rachats de concurrents, *Sénérité* se retrouve leader français des ambulances, structuré en holding avec 7 entités. Il réalise 18 millions d'euros de chiffre d'affaire avec un effectif de 490 salariés.

Ce quatrième cas à un statut différent des trois précédents, dans la mesure où il n'a pas fait l'objet d'observation à proprement parler avant notre questionnement sur le rapport qu'ont les PME aux archives. A ce jour une rencontre préalable avec son dirigeant dans le cadre d'un atelier de travail a eu lieu et un mémoire a été rédigé par des étudiants. Nous n'avons donc pas expérimenté la difficulté d'accès aux archives à son égard à ce jour. C'est une des raisons pour laquelle nous avons choisi d'interroger longuement son dirigeant sur son rapport aux archives.

Pour lui le terme archives est synonyme de contrainte. Ainsi il nous dit « *quand j'entends archives j'entends, obligation de garder les factures, les chèquiers, les bordereaux, donc tout de suite c'est donc du volume, c'est de la contrainte ; nous on est une société qui va de l'avant, donc on garde ce qui est utile., on a tendance à dire, ça, ça reste, ça, ça reste pas, ça dégage quoi. On garde très très peu de trace au-delà des obligations, donc au-delà des huit ans. On a quasiment plus de trace de notre fonctionnement quoi, mais, après les traces informatiques quoi, mais les traces papiers rien* ». On voit donc que ce qui est contraignant, c'est le volume. « *Donc que conserve-t-on du passé, je dirais qu'on a très peu de contenu sur ce qu'on garde du passé. Donc tout ce qui est classé, ce sont les bilans, tout ce qui est juridique, par contre tout ce qui est fonctionnement classique normal, on garde quasiment rien. Et pourtant rien qu'en gardant ça on a une salle d'archive qui est quasiment pleine (8 m2)* ». En plus il ne tient pas à trop conserver aussi car l'espace coûte et que « *de toute façon pour une décision stratégique ce n'est jamais dans les papiers administratifs qu'on a besoin d'aller* ».

Il préfère le support numérique. C'est sous cette forme qu'il archive l'audit stratégique des entreprises qu'il rachète, mais pas leurs archives, juste le minimum. Il explique le fait qu'il ne soit pas très attaché, voire pas du tout aux archives parce que son entreprise, bien que familiale, n'est pas ancienne et en plus elle relève du service et pas de la production. Il comprend que les entreprises de production soient tentées de garder des objets, des machines. L'usage qu'il a de l'archive « *c'est garder l'ADN de l'entreprise* ». « *On essaie de savoir*

pourquoi ça a marché. Quand on reprend une entreprise, on essaie de connaître cette histoire, cette ADN. Or dans les papiers administratifs je ne le l'ai jamais trouvé. C'est plutôt de l'oral auprès des dirigeants... au moment de l'audit stratégique.. on interroge sur les pratiques.. on l'interroge pour voir les bonnes pratiques ou non. Mes notes de reprise... Ca c'est dans mon PC. On fait nous même nos audits.. ». « Sur mon PC je fais des sauvegardes, j'ai un serveur / disk dur à l'extérieur de l'entreprises. Sur le PC , on garde ce qui est lié au personnel, aux audits »

Le dirigeant assure lui-même l'archivage notamment des entreprises qu'il rachète. Il garde les archives de la maison mère mais pas de celle qu'il rachète, c'est peut être une fierté familiale. A la question « *Comment sait t-il ce qu'il faut garder ?* » il répond qu'il n'a jamais eu besoin de ce qu'il avait jeté ; il garde ce qui est juridique et fiscal, pour des raisons patrimoniales, car on peut être attaqué sur des cessions qui ne sont pas faites correctement.

En ce qui concerne la diffusion de ses archives il se dit prêt à les diffuser ainsi en est-il du journal interne qui est très ancien et qu'il conserve sur son PC. Il s'en sert pour présenter, accueillir les nouveaux collaborateurs. Dernièrement, nous a-t-il dit, « *je les ai ressorties lorsque l'on a recruté un cadre, cela permet de connaître l'histoire récente de l'entreprise* ». A la question « *Seriez-vous prêt à ouvrir vos archives relatives à vos audit stratégique de rachats ?* », il répond « *oui, pour des universitaires* ». Il trouve intéressant que cela puisse alimenter la recherche et l'enseignement.

Les quatre études de cas que nous venons de présenter quant à la pratique d'archivage par des PME et la représentation qu'elles en ont nous ont permis de dresser l'esquisse de la réalité de l'archivage par les PME, même si, nous en sommes conscients, elles ne font qu'ouvrir une porte.

2. Les historiens et les archives

Les archives sont devenues l'instrument privilégié de l'historien lors de la phase d'institutionnalisation de la discipline : création de la *Revue historique* en 1876, dont l'éditorial affirme qu'il faut « regarder les archives comme le véritable laboratoire de l'historien » (Potin, 2013). C'est à partir de là que les historiens accordent un poids prédominant aux sources primaires (plus particulièrement aux archives) au détriment des autres types de sources. L'histoire elle-même est définie en faisant référence à ces sources : c'est « une méthode scientifique qui, à partir de traces, construit un récit relatant des faits en questionnant ses sources de manière critique » (Cailluet & Lemarchand, 2013, p. 2).

2.1. Débats méthodologiques et concepts

Marrou (1954, p. 49) définit la compréhension historique comme « l'interprétation de signes (volontaires) ou d'indices [...] à travers la réalité immédiate desquels nous réussissons à atteindre quelque chose de l'homme d'autrefois, son action, son comportement, sa pensée, son être intérieur ou au contraire parfois tout simplement sa présence (un homme est passé par là) ». Le processus de compréhension historique peut être intégré dans le processus, plus général, qui permet la compréhension d'autrui. Selon Marrou (1954), la compréhension des hommes d'autrefois à travers les documents n'est pas différente de point de vue logique de la compréhension d'autrui par l'interprétation de signes qui font partie du présent.

2.1.1. « Comme procédé de connaissance, l'histoire est connaissance par traces »²

Les événements historiques sont toujours saisis de manière incomplète, à travers les indices dont on dispose (Febvre, 1952; Veyne, 1971). Pour reprendre l'expression de Paul Veyne, l'histoire est « connaissance mutilée ». Toute histoire est faite de choix et ces choix sont dus à la fois au hasard, qui rend quelquefois impossible l'accès aux vestiges et aux décisions de l'historien, qui est amené à simplifier et à abréger dès que les documents sont surabondants. L'interprétation des documents du passé dépend de l'historien; en effet, celui-ci essaiera de formuler des hypothèses au sujet de ces documents en s'appuyant sur sa propre

² (Prost, 2010, p. 70)

expérience et sur ses connaissances. En histoire, « un fait n'est rien d'autre que le résultat d'un raisonnement à partir de traces suivant les règles de la critique » (Prost, 2010, p. 70) Plus il y a de similitudes entre l'historien lui-même et l'homme d'autrefois qu'il tâche de comprendre, plus l'interprétation aura des chances d'être correcte (Marrou, 1954). Pour résumer, l'histoire est inséparable de l'historien.

Le travail de l'historien et sa connaissance du passé sont conditionnés par les archives dont il dispose et par l'usage qu'il en fait (Bloch, 1949). Il élabore sa grille de lecture pour construire son objet selon son choix documentaire (Cerutti et al., 2006). L'historien n'est pas un simple « consommateur » d'archives, il ne se contente pas de les laisser parler en se fiant à leur « vérité ». Il doit en revanche les appréhender de façon critique, arriver à s'imprégner de leur culture et comprendre comment et pourquoi elles ont été constituées. Par ailleurs, l'historien doit savoir interpréter non seulement le contenu des archives, mais aussi leurs silences (ce que l'on n'a pas conservé). Quant et à la production des documents provenant du passé, il doit distinguer entre ceux explicitement destinés à servir l'histoire³ et ceux destinés initialement à d'autres usages, ce que Marc Bloch (1949, p. 24) appelle les « témoins malgré eux ».

Les modalités d'exploiter les archives peuvent être très variées et dépendent de la perspective adoptée, des objectifs et de la méthode de recherche, mais aussi de l'état de conservation (Delacroix et al., 2010). Les documents sont étudiés par les historiens de trois façons différentes :

- premièrement, certains documents sont intéressants par ce qu'ils représentent eux-mêmes. En histoire de la gestion, c'est le cas des recherches sur l'évolution des différents outils et techniques, comme un système de comptabilité médiévale (Jones, 2009) ou le contrôle budgétaire (Berland & Chiapello, 2004).
- deuxièmement, il y a des documents qui peuvent fournir des informations différentes de leur finalité initiale. Par exemple, à partir de l'étude de dossiers de faillites issus des archives départementales, Labardin et Robic (2008) analysent la division du travail au sein du couple dans la petite entreprise familiale.
- troisièmement, d'autres documents servent à éclairer des démonstrations plus générales. Ainsi, dans un ouvrage sur la gouvernance (Maugeri, 2014), un détour historique aide à mieux saisir les différents enjeux et mettre en perspective les concepts analysés.

³ En histoire de la gestion, c'est le cas par exemple des brochures commémoratives, des histoires officielles, financées par les entreprises elles-mêmes etc.

Dans certaines situations spécifiques, l'utilisation de l'archive peut prendre des formes particulières, par exemple dans le cadre de la microhistoire (étude des groupes restreints ou des individus) : il s'agit de retrouver les traces de gens ordinaires dans une masse de documents qui concernent la collectivité à laquelle ils appartiennent (Ruano-Borbalan, 1999). Ici, l'historien est parfois amené à construire lui-même l'archive qu'il utilise (Cerutti et al., 2006).

Généralement, par une sorte de pudeur, le chercheur en gestion préfère parler de sources documentaires plutôt que d'archives d'entreprises et/ou institutionnelles mais cela ne l'empêche pas d'être confronté à la question de l'accès aux sources/archives pour construire sa pensée. L'histoire de la comptabilité semble être un cas particulier : elle semble plus formalisée que les autres branches de l'histoire de la gestion et les chercheurs ont mené une véritable réflexion sur la question des sources (ce qu'on appelle l'heuristique).

Parmi les historiens de la comptabilité un débat s'est fait même jour au sujet de la place que devrait occuper le recours aux archives (Arnold & McCartney, 2003; Walker, 2004) :

- les historiens « traditionnels » défendent la recherche basée sur les archives (Fleischman & Tyson, 1997) ;
- les « nouveaux » historiens de la comptabilité plaident pour une méthodologie plus variée et une ouverture vers les sciences sociales (Miller et al., 1991).

Sans doute en raison de son objet d'étude, l'histoire de la comptabilité s'appuie souvent sur des archives : en effet, les historiens ont besoin d'examiner les documents comptables pour donner un contenu empirique à leurs théories et généralisations (Napier, 1989). Les documents originels apparaissent sous des formes variées et les chances d'être gardés sont souvent très inégales. Par conséquent, il paraît évident que la compréhension du passé dépend des archives qui ont survécu. Collecter des preuves (principalement des preuves écrites) constitue l'activité de recherche de choix pour la plupart des historiens de la comptabilité (Walker, 2004). Il s'agit d'un processus avec des hauts et de bas, d'un véritable travail de détective. Comme les autres formes de recherche, la recherche historique en comptabilité est un processus profondément social : des interactions sont nécessaires avec des archivistes, des bibliothécaires etc.

2.1.2. Définitions et évolution du concept d'« archive(s) »

Le texte d'histoire se distingue de la littérature par une possibilité de contrôle qui prime sur l'imagination (Coeuré & Duclert, 2001). Dans ce processus de vérification, les archives occupent une place centrale. « Collection raisonnée et cataloguée de documents manuscrits, imprimés ou iconographiques (aussi d'objets), les archives constituent un fragile système classificatoire, lequel permet pourtant d'ordonner le monde. Il conduit l'historien à penser le passé en sélectionnant la documentation survivante dont il a besoin pour construire ses objets » (Cerutti et al., 2006, p. 7). Les archives n'ont pas été volontairement conçues pour s'inscrire dans les mémoires ou pour éveiller la curiosité, comme c'est le cas des monuments ; par ailleurs, leur finalité n'est pas non plus historique, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été créées intentionnellement pour servir de support à l'écriture de l'histoire (Cadiou et al., 2005). Du point de vue de l'historien, il s'agit donc de témoignages involontaires liés à l'exercice d'une activité, témoignages qui, dans le temps, acquièrent une vie propre, en échappant à la volonté de l'individu ou de l'organisme qui les a fait naître.

L'usage du mot a considérablement évolué dans le temps (Potin, 2013). Au début, les « archives » désignent uniquement l'ensemble des actes officiels et authentiques. Au 19^e siècle, le champ couvert par ce mot s'étend à l'ensemble des documents écrits sans distinction de provenance ou d'authenticité. Aujourd'hui, il se réfère à « toutes formes d'inscriptions matérielles de l'information » (p. 101) et devient synonyme de « document » et « témoignage ». Par ailleurs, il faut noter que ce sont notamment les évolutions techniques qui ont modifié progressivement la définition des différentes catégories de sources (Cadiou et al., 2005).

L'extension actuelle de la notion d'« archive » marque à la fois le succès et le galvaudage du mot (Potin, 2013). De nos jours, la question des archives et de leur ouverture fait l'objet d'un débat public, bien au-delà des préoccupations des historiens. « Chacun d'entre nous conserve des archives qui ne sont pas seulement du papier (documents administratifs, lettres...) mais aussi des objets, des images, des sons dont le contenu et le classement peuvent révéler beaucoup sur une personnalité. Aussi, la question 'archives' ne se pose pas seulement aux pouvoirs publics. Elle questionne en réalité chacun d'entre nous et le rapport présent que nous élaborons avec le passé » (Coeuré & Duclert, 2001, p. 6). En outre, les archives constituent désormais le matériau de recherches non seulement en histoire, mais aussi en sciences sociales, notamment en sociologie et anthropologie (Potin, 2013). Cette évolution serait à mettre en lien avec une utilisation croissante du terme « archive » au

singulier, tel que se l'est approprié par exemple la philosophie postmoderne, mais aussi avec la définition très large donnée aux archives par le législateur.

En synthétisant les différentes réflexions sur le sujet, (Fridenson, 2013) identifie trois dimensions des archives :

- elles occupent la place que tient l'expérimentation dans les sciences de la nature et constituent en même temps des preuves
- elles constituent une représentation du passé qui répond à des règles particulières, représentation qui doit être considérée de façon critique
- leur existence et leur exploitation sont intimement liées à l'intervention de l'archiviste et à celle de l'historien. Il y aurait un processus de coproduction qui va de l'archiviste vers et le lecteur, et où l'historien joue un rôle essentiel.

2.1.3. Disponibilité des archives

Les problématiques relatives aux archives (par rapport à leur nature, à leur disponibilité, aux modalités d'accès etc.) sont différentes en fonction de la période étudiée, à savoir l'histoire ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine (Cadiou et al., 2005). Ainsi, la conservation des archives antiques est plutôt une exception due à des conditions de préservation particulières (support, climat, éruption du Vésuve etc.). En revanche, pour l'historien médiéviste, les archives sont traditionnellement l'outil de prédilection, même si pendant les trente dernières années cette situation a beaucoup évolué. La période moderne est marquée par une multiplication et une diversification considérable des archives, ainsi que par la mise en place d'actions publiques pour la conservation des documents. Finalement, en histoire contemporaine, le statut des archives et leur disponibilité sont liées aux évolutions sociales et (géo)politiques (manipulations, ouverture des pays de l'Est etc.). Cette période connaît une véritable « inflation des sources » : possibilité de recueillir des témoignages, abondance des traces matérielles, mais aussi mutations dues à l'informatique.

Il existe un lien entre la pérennité (ou à l'inverse, la disparition) de l'objet d'étude de l'historien et la disponibilité des archives. Ainsi, Bloch (1949) met déjà en évidence le rôle ambigu des catastrophes : celles-ci peuvent détruire les archives (à travers les guerres ou les incendies) ou à l'inverse contribuer à leur préservation et à l'ouverture de l'accès : par exemple « dans les anciennes archives judiciaires, les fonds de faillites nous livrent aujourd'hui les papiers d'entreprises qui, s'il leur avait été donné de mener jusqu'au bout une

existence fructueuse et honorée, n'eussent pas manqué de vouer finalement au pilon le contenu de leurs cartonniers » (Bloch, 1949, p. 31).

Plus généralement, la difficulté d'accès à certains fonds d'archives a été maintes fois signalée. « L'accès aux archives privées dépend – logiquement – de l'autorisation des propriétaires, dont l'intérêt patrimonial coïncide rarement avec l'intérêt scientifique de l'historien. Celui-ci doit parfois ruser pour convaincre les 'gardiens de la mémoire' d'ouvrir leurs fonds archivistiques. Parfois, l'accès dépend du privilège exclusif octroyé par l'institution conservatrice des archives. Ce qui limite le principe de l'indépendance du chercheur [...] L'historien économique bute souvent sur les portes fermées des archives d'entreprise. » (Cerutti et al., 2006, p. 19). Dans certaines situations extrêmes on constate la destruction volontaire (pour diverses raisons, plus ou moins avouables) de nombreux documents contenant des informations essentielles.

Pour Bloch (1949, p. 32), ces enjeux vont bien au-delà de l'écriture de l'histoire à proprement parler : les sociétés devraient « [consentir] enfin à organiser rationnellement, avec leur mémoire, leur connaissance d'elles-mêmes. Elles n'y réussiront qu'en s'attaquant corps à corps aux deux principaux responsables de l'oubli ou de l'ignorance : la négligence, qui égare les documents ; et plus dangereuse encore, la passion du secret – secret diplomatique, secret des affaires, secret des familles – qui les cache ou le détruit. [...] Notre civilisation aura accompli un immense progrès le jour où la dissimulation érigée en méthode d'action et presque en bourgeoise vertu cèdera la place au goût du renseignement : c'est-à-dire nécessairement des échanges de renseignements. »

2.1.4. Les archives selon l'école méthodique et selon l'Ecole des Annales

Pour l'école méthodique, l'histoire apparaît comme un assemblage de faits (succession d'évènements obéissant à des lois propres et découverts à partir des documents par les chercheurs). Par conséquent les archives constituent la seule preuve valable, avec une primauté des documents écrits. Pour synthétiser (quoique de façon assez caricaturale) la vision de l'école méthodique relative aux sources, est cité souvent l'adage de Fustel de Coulanges : « l'histoire ne se fait qu'avec les textes » (Coeuré & Duclert, 2001). La relation entre les sources et la connaissance que l'historien peut avoir du passé est ainsi détaillée : « L'histoire se fait avec des documents. Les documents sont les traces qu'ont laissées les pensées et les actes des hommes d'autrefois. [...] Faute de documents, l'histoire d'immenses

périodes du passé de l'humanité est à jamais inconnaissable. Car rien ne supplée aux documents : pas de documents, pas d'histoire. » (Langlois & Seignobos, 1898, p. 29).

Le problème de l'accès aux sources est déjà posé, mais d'une façon qui sera sévèrement critiquée plus tard : « L'histoire dispose d'un stock de documents limité ; les progrès de la science historique sont limités par là même. Quand tous les documents seront connus et auront subi les opérations qui les rendent utilisables, l'oeuvre de l'érudition sera terminée. Pour quelques périodes anciennes, dont les documents sont rares, on prévoit déjà que, dans une ou deux générations au plus, il faudra s'arrêter. Les historiens seront alors obligés de se replier de plus en plus sur les périodes modernes. » (Langlois & Seignobos, 1898, p. 253).

L'exploitation des sources doit être précédée d'un travail critique ; ce principe est sans doute encore valable aujourd'hui et peut-être étendu au-delà des textes écrits à toutes les catégories de sources utilisables. Il s'agit d'une critique externe (ou critique d'érudition) qui porte sur les caractères matériels du document (sa forme, sa provenance etc.) afin de le dater, de déterminer son origine etc., mais aussi d'une critique interne, qui porte sur le sens du document étudié (sincérité, exactitude, cohérence logique entre les éléments).

L'Ecole des Annales introduit un questionnement sur le passé, accompagné par une réflexion sur la méthode historique. La notion de source est élargie et couvre désormais un champ assez large, bien au-delà des seuls documents écrits. Les faits ne s'appréhendent jamais directement : ils sont construits à partir des données, des textes ou des autres indices disponibles. Il n'y a pas de vérité des sources historiques indépendante de la démarche de l'historien : celui-ci crée le réel, c'est-à-dire l'invente et le fabrique à l'aide d'hypothèses et de conjectures (Febvre, 1952). Autrement dit, les sources sont en partie construites par l'historien au cours de son travail (Coeuré & Duclert, 2001).

Quant à la nature de ces sources utilisées par l'historien pour interpréter et construire les faits, nous faisons appel à l'éloquence de Lucien Febvre : « L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire, sans documents écrits s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles. Donc, avec des mots. Des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes de champ et de mauvaises herbes. Des éclipses de lune et des colliers d'attelage. Des expertises de pierres par des géologues et des analyses d'épées en métal par des chimistes. D'un mot, avec tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, sert à l'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme. » (Febvre, 1952, p. 427).

Discussion et conclusion

La confrontation de nos études de cas aux débats historiographiques au sujet des archives nous amènent à formuler quelques pistes de réflexion, autour de trois idées principales : la place et la conception de l'archive, l'usage qu'il en est fait et finalement la nature de l'archive.

Concernant la place occupée par les archives et la manière dont elles sont conçues, nous avons constaté que dans les PME familiales elles se situent à la frontière des deux sphères : entrepreneuriale et privée. Le cas *Filature* montre l'entrelacement entre les sources documentaires de la famille et de l'entreprise avec une dominante familiale. C'est pour cela que l'on peut dire que dans le cadre de ces entreprises, certes le dirigeant décide de la politique d'archivage de son entreprises mais il n'est par forcément libre de les diffuser, puisqu'il doit compter aussi avec les membres des la famille. Sans conteste, les archives des PME familiales sont en partie aussi des archives de la famille. La construction des archives dans ce type de structures oscille entre rationalité et émotion, peut-être davantage par rapport à d'autres catégories d'organisations. Le rapport au temps y est sans doute très particulier. Il y a aussi des facteurs qui expliquent les pratiques d'archivage, comme le profil du dirigeant, le secteur ou ancienneté de l'entreprise.

L'utilisation des archives peut être très variée et parfois assez surprenante. Ainsi, l'entreprise *Beauxchamps* les exploite d'une façon « classique » et facilement prévisible à travers une commémoration, pour la construction d'une image de marque, la cristallisation d'une culture d'entreprise ou la transmission des valeurs d'entreprise aux successeurs. L'idée de la transmission des valeurs se retrouve aussi chez *Macadam*, mais ici les archives participent surtout à la formalisation d'un système de gouvernance (concrètement l'entrée d'un membre extérieur de la famille à la direction dans l'attente de successeurs familiaux possibles). Finalement, chez *Filature*, les archives ont permis à l'entreprise de retrouver son métier d'origine par une réorientation stratégique.

Notre communication ouvre également un débat autour de la nature des archives. Ainsi, les propos du dirigeant de l'entreprise *Sérénité* nous semblent très significatifs à cet égard. Nous rappelons que celui-ci déclare ouvertement son hostilité par rapport à la conservation de tout document ou objet sous forme physique, mais il avoue garder de nombreux fichiers informatiques relatifs à l'activité passée de son entreprise et s'en servir

régulièrement. Il s'agit là d'un paradoxe lié à la perception de la notion par le grand public, perception qui est encore très liée au concret, à l'écrit. Sans doute, y a-t-il donc de nombreux chefs d'entreprises qui gardent de vastes archives sans le savoir.

Bibliographie

- Arnold, A. J. & McCartney, S. (2003) "It may be earlier than you think": evidence, myths and informed debate in accounting history. *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 14, p. 227-253.
- Barjot, D. (2007) Introduction. *Revue économique*, vol. 58, no. 1, p. 5-30.
- Barjot, D. (2012) Histoire économique et historiographie française: crise ou renouveau? *Histoire, économie & société*, vol. 31, no. 2, p. 5-25.
- Berland, N. & Chiapello, E. (2004) Le rôle des réformateurs sociaux dans la diffusion de nouvelles pratiques de gestion : le cas du contrôle budgétaire en France (1930-1960). *Comptabilité, Contrôle, Audit*, vol. no. spécial, p. 133-160.
- Bloch, M. (1949) *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Librairie Armand Colin (1952).
- Cadiou, F., Coulomb, C., Lemonde, A. & Santamaria, Y. (2005) *Comment se fait l'histoire*, Paris, La Découverte.
- Caillaud, L. & Lemarchand, Y. (2013) Introduction. L'école d'Orvault? in Caillaud, L., Lemarchand, Y. & Chessel, M.-E. (Eds.) *Histoire et sciences de gestion*. Paris, FNEGE, Vuibert.
- Cerutti, M., Fayet, J.-F. & Porret, M. (Eds.) (2006) *Penser l'archive. Histoires d'archives - archives d'histoire*, Lausanne, Editions Antipodes.
- Chandler, A. D. (1962) *Strategy and structure: chapters in the history of the industrial enterprise*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press.
- Chua, J. H., Crisman, J. J. & Sharma, P. (1999) Defining the family business by behavior. *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol. 23, no. 4, p. 19-39.
- Coeuré, S. & Duclert, V. (2001) *Les archives*, Paris, La Découverte.
- Delacroix, C., Dosse, F., Garcia, P. & Offenstadt, N. (Eds.) (2010) *Historiographies. Concepts et débats*, Editions Gallimard.
- Febvre, L. (1952) *Combats pour l'histoire*, Paris, Librairie Armand Colin (1992).
- Fleischman, R. K. & Tyson, T. N. (1997) Archival researchers: an endangered species? *The Accounting Historians Journal*, vol. 24, no. 2, December, p. 91-109.
- Fridenson, P. (2007) Business history. in Jones, G. & Zeitlin, J. (Eds.) *The Oxford handbook of business history*. Oxford University Press.

- Fridenson, P. (2013) Quelques messages en retour des historiens aux gestionnaires. in Cailluet, L., Lemarchand, Y. & Chessel, M.-E. (Eds.) *Histoire et sciences de gestion*. Paris, FNEGE, Vuibert.
- Jablonka, I. (2014) *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Seuil.
- Jones, M. J. (2009) Origins of medieval Exchequer accounting. *Accounting, Business and Financial History*, vol. 19, no. 3.
- Labardin, P. & Pezet, A. (Eds.) (2014) *Histoire du management*, Nathan.
- Labardin, P. & Robic, P. (2008) Epouses et petites entreprises. Permanence du XVIIe au XXe siècle. *Revue française de gestion*, no. 188-189, p. 97-117.
- Langlois, C.-V. & Seignobos, C. (1898) *Introduction aux études historiques*, Paris, Librairie Hachette (Editions Kimé - 1992).
- Lemarchand, Y. (2012) Les archives d'entreprise et l'écriture de l'histoire de la comptabilité. in Nougaret, R. (Ed.) *L'entreprise et sa mémoire, mélanges offerts à Maurice Hamon*. Paris, Presses universitaires de la Sorbonne.
- Lemarchand, Y. (2013) Des archives pour l'histoire de la gestion. in Cailluet, L., Lemarchand, Y. & Chessel, M.-E. (Eds.) *Histoire et sciences de gestion*. Paris, Vuibert.
- Marrou, H. I. (1954) *De la connaissance historique*, Editions du Seuil.
- Maugeri, S. (2014) *Gouvernance(s)*, Dunod.
- Miller, P., Hopper, T. & Laughlin, R. (1991) The new accounting history: an introduction. *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 395-403.
- Napier, C. (1989) Research directions in accounting history. *British Accounting Review*, vol. 21, p. 237-254.
- Potin, Y. (2013) L'historien en «ses» archives. in Granger, C. (Ed.) *A quoi pensent les historiens? Faire de l'histoire au XXIe siècle*. Paris, Editions Autrement.
- Prost, A. (2010) *Douze leçons sur l'histoire*, Editions du Seuil.
- Ruano-Borbalan, J.-C. (Ed.) (1999) *L'histoire aujourd'hui*, Sciences Humaines Editions.
- Veyne, P. (1971) *Comment on écrit l'histoire*, Editions du Seuil.
- Walker, S. P. (2004) The search for clues in accounting history. in Humphrey, C. & Lee, B. (Eds.) *Real-life guide to accounting research*. Elsevier.